

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 NOVEMBRE 2016**

**FUSION LTC ET COMMUNAUTES DU HAUT-TREGOR ET DE LA PRESQU'ILE DE LEZARDRIEUX**

A l'unanimité, le Conseil approuve :

-les compétences de la nouvelle communauté d'agglomération « Lannion Trégor Communauté » issue de la fusion au 01 janvier 2017 de LTC et des communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

-la composition du conseil communautaire de la nouvelle communauté (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour Plufur).

**TRAVAUX ACCOTEMENTS RUES JOLIOT-CURIE ET JULES FERRY**

Le conseil accepte les devis établis par le SVPP pour la réalisation des travaux d'accotement rue Jules Ferry pour un montant de 26 267 € et rue Joliot-Curie pour un montant de 43 726 €.

**EMPRUNT**

En vue du financement des travaux de voirie au bourg, un emprunt de 80 000 € sur une durée de 12 ans à taux fixe de 0. 81 % va être réalisé auprès du Crédit Agricole.

**FOURRIERE ANIMALE**

L'actuel contrat arrivant à échéance le 31 décembre, un nouveau contrat avec la Société SACPA-Chenil Service sera passé à compter du 01/01/2017 pour un montant de 813 € annuels.

**BORNAGE PARKING J. LE BRAS**

Le devis de bornage présenté par AT Ouest est accepté pour un montant de 1 500 € HT (1 800 € TTC).

**LOTISSEMENT RUE DE KERIZELLA**

Le Conseil valide la proposition d'achat établie par le Conseil d'Administration de la SEM à hauteur de 10 € le m<sup>2</sup> pour l'ensemble des 5 lots prévus.

**VENTE TERRAIN A MME ROZAN**

Le conseil accepte de céder à Mme ROZAN une partie du terrain (AB 111) situé à l'arrière de sa propriété au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, les frais de bornage et d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

D'autre part, il sera également procédé à la régularisation de l'emprise sur le domaine public en façade de la propriété de Mme ROZAN.

**ACQUISITION DE CHAISES ET TABLES POUR LA SALLE POLYVALENTE**

Le devis d'un montant de 5 683 € HT présenté par la Société MEFRAN pour la fourniture de 25 tables et 150 chaises est accepté.

**NUMEROTATION HABITATIONS**

La commission voirie se réunira le 22 novembre afin d'envisager, suite à plusieurs demandes, la numérotation et la dénomination de constructions récentes.

Le Maire,

H. GUELOU

